

-VG.

N o t i c e

de M. de Weizsäcker à l'intention de Monsieur le Conseiller fédéral Petitpierre.

Weizsäcker cher feroit si - toujours la compréhension
désirée. En outre, M. Feldscher a été le chef de la Section

Après avoir consulté quelques unes des personnalités

suisse parmi celles qui ont eu à faire avec M. de Weizsäcker.

J'arrive à la conclusion qu'il serait incompatible avec l'hon-
neur suisse de ne pas tenter un petit effort en sa faveur. Il

est exclu que le Conseil fédéral puisse entreprendre la dé-

marche en tant que gouvernement suisse. En revanche, rien

n'empêche, à titre privé - Les membres du Conseil fédéral

ou certains de nos ministres à l'étranger ou certains fonction-

naires supérieurs du Département Politique de confirmer dans

une lettre adressée à l'avocat de M. de Weizsäcker les bonnes

expériences que nous avons faites avec ce personnage important

de l'administration allemande. Parmi les personnalités suis-

ses qui ont connu personnellement M. de Weizsäcker et son acti-

tivité, je relève

1. le Président de la Confédération, M. Etter,
2. le Conseiller fédéral M. de Steiger,
3. M. Pilet-Golaz, ancien Conseiller fédéral,
4. M. Burckhardt, Ministre de Suisse à Paris,
5. M. Frölicher, Ministre,
6. M. Feldscher, Ministre de Suisse à Vienne.

J'exclus de prime abord les témoignages de M. Pilet-Golaz et de M. Frölicher, car je crains qu'ils ne produisent l'effet contraire à celui que l'on désire. M. le Ministre Burckhardt a déjà écrit une lettre à l'avocat de M. de Weizsäcker, mais il n'y parle, semble-t-il, que de ses expériences de commissaire de Danzig. Il serait cependant plus efficace s'il parlait de ses expériences en tant que Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge. Je ne crois pas que M. de Steiger se déclare disposé à témoigner.

M. Feldscher est la personne toute indiquée puis que, pendant la guerre, il a été le chef de la Représentation



Notice

des intérêts étrangers à Berlin et au fait à M. de Weizsäcker chez lequel il a toujours trouvé la compréhension désirée. En outre, M. Feldscher a été le chef de la Section du Contentieux de la Section Politique durant le temps où M. de Weizsäcker était ministre d'Allemagne à Berne. Le témoignage le plus important pourrait être celui du Président de la Confédération qui a très bien connu M. de Weizsäcker pendant son séjour à Berne et qui seul parmi les membres actuels du Conseil fédéral connaît l'activité de M. de Weizsäcker à Berne. Ci-joint, pour votre information, une copie de la lettre adressée à M. de Weizsäcker par le Département Politique de confirmer dans une lettre adressée à l'avocat de M. de Weizsäcker les bonnes expériences que nous avons faites avec ce personnage important de l'administration allemande. Parmi les personnalités sus-mentionnées qui ont connu personnellement M. de Weizsäcker et son activité, je relève

1. Le Président de la Confédération, M. Etter,
2. Le Conseiller fédéral M. de Steiger,
3. M. Pilet-Golaz, ancien Conseiller fédéral,
4. M. Burckhardt, Ministre de Suisse à Paris,
5. M. Frölicher, Ministre,
6. M. Feldscher, Ministre de Suisse à Vienne.

L'exclus de prime abord les témoignages de M. Pilet-Golaz et de M. Frölicher, car je crains qu'ils ne produisent l'effet contraire à celui que l'on désire. M. le Ministre Burckhardt a déjà écrit une lettre à l'avocat de M. de Weizsäcker, mais il n'y parle, semble-t-il, que de ses expériences de commissaire de Danzig. Il serait cependant plus efficace s'il parlait de ses expériences en tant que Vice-Président du Comité international de la Croix-Rouge. Je ne crois pas que M. de Steiger se déclare disposé à témoigner. M. Feldscher est la personne toute indiquée puis que, pendant la guerre, il a été le chef de la représentation

sig. Zehnder